

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

Le conseil de la Municipalité de La Minerve siège en séance extraordinaire ce mercredi 22 décembre 2021, à 19 h, en visioconférence conformément aux normes sanitaires récemment imposées par la santé publique et autorisant les membres du conseil et les officiers municipaux à prendre part, délibérer et voter à cette séance par visioconférence. Cette séance a été convoquée par le maire, M. Johnny Salera, pour être tenue au 91, chemin des Fondateurs à La Minerve, et où il sera pris en considération les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 DÉCEMBRE 2021 (BUDGET)

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance extraordinaire du 22 décembre 2021;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation;
4. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022;
5. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024;
6. Période de questions sur le budget;
7. Levée de la séance.

Le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec et à laquelle séance sont présentes Mmes les conseillères Céline Dufour, Mathilde Péloquin-Guay, Ève Darmana et Darling Tremblay et MM. les conseillers Mathieu Séguin et Mark D. Goldman, formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de M. le maire Johnny Salera.

Assistent également à la séance, par voie de visioconférence, la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Suzanne Sauriol ainsi que quatre citoyens.

(1.)
2021.12.397

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 DÉCEMBRE 2021

Le quorum étant constaté, il est 19 h 02.

Il est PROPOSÉ par la conseillère Ève Darmana
APPUYÉ par la conseillère Darling Tremblay
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance extraordinaire du 22 décembre 2021 soit ouverte.

ADOPTÉE

(2.)
2021.12.398

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par la conseillère Ève Darmana
APPUYÉ par la conseillère Mathilde Péloquin-Guay
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 décembre 2021 tel que présenté aux membres du conseil.

ADOPTÉE

(3.)
2021.12.399

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est PROPOSÉ par la conseillère Ève Darmana
APPUYÉ par le conseiller Mark D. Goldman
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que l'avis de convocation ait été fait conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

(4.)
2021.12.400

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

Monsieur Johnny Salera, maire, explique le budget 2022 et les changements par rapport au budget 2021.

Je tiens à préciser que l'adoption des prévisions budgétaires ne constitue pas une décision de toutes les dépenses qui seront réalisées en 2022. Chacun des projets seront analysés par le conseil et réalisés conformément aux lois ainsi qu'aux règlements et politiques de la Municipalité.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

REVENUS :	Budget 2021	Budget 2022	Écart
Taxe foncière générale	2 654 468 \$	2 693 055 \$	38 587 \$
Sûreté du Québec	351 055 \$	358 076 \$	7 021 \$
Ristourne S.Q.		10 000 \$	10 000 \$
Environnement	83 605 \$	127 300 \$	43 695 \$
Tarification – aqueduc	37 270 \$	36 803 \$	-467 \$
Tarification – ordures ménagères (service)	254 075 \$	229 991 \$	-24 084 \$
Tarification – déneigement	555 176 \$	566 764 \$	11 588 \$
Taxes (emprunt garage municipal)	37 622 \$	25 680 \$	-11 942 \$
Autres taxes	4 701 \$	4 700 \$	-1 \$
Taxes de secteur	18 380 \$	19 737 \$	1 357 \$
Compensation tenant lieu de taxes	8 036 \$	7 600 \$	-436 \$
Compensation terres publiques	103 657 \$	103 700 \$	43 \$
Min. Transports (ch. La Minerve)	65 200 \$	65 200 \$	-----
Collecte des ordures et recyclables	379 748 \$	392 625 \$	12 877 \$
Autres recettes de sources locales	104 910 \$	68 500 \$	-36 410 \$
Imposition de droits et intérêts	253 710 \$	279 560 \$	25 850 \$
Subvention gouvernementale (chemins)	589 992 \$	559 569 \$	-30 423 \$
Matières résiduelles		50 000 \$	50 000 \$
Contrat poste d'accueil	20 723 \$	21 500 \$	777 \$
TOTAL DES REVENUS	5 522 328 \$	5 620 360 \$	98 032 \$
Pourcentage d'augmentation			1.8%

DÉPENSES :	Budget 2021	Budget 2022	Écart
Administration générale	1 114 503 \$	1 117 306 \$	2 803 \$
Sécurité publique	797 753 \$	858 047 \$	60 294 \$
Transports	1 560 014 \$	1 662 542 \$	102 528 \$
Réseau de distribution de l'eau	40 328 \$	39 291 \$	-1 037 \$
Enlèvement et destruction des ordures	583 592 \$	632 577 \$	48 985 \$
Protection de l'environnement et autres	213 914 \$	279 339 \$	65 425 \$
Aménagement et urbanisme	272 102 \$ \$	236 047 \$	-36 055 \$
Loisirs et culture	596 291\$ \$	700 679 \$	104 388 \$
Frais de financement	63 281 \$ \$	34 915 \$	-28 366 \$
Financement	398 974 \$ \$	295 720 \$	-103 254 \$
Financement fonds de roulement	44 854 \$	44 854 \$	-----
Affectations surplus	-158 371 \$	-240 018 \$	-81 647 \$
Affectation surplus réservé (collecte)	-19 907 \$	-55 939 \$	-36 032 \$
Affectation (fonds parcs et terrains de jeux)	15 000 \$	15 000 \$	-----
TOTAL DES DÉPENSES	5 522 328 \$	5 620 360 \$	98 032 \$

CONSIDÉRANT que les dépenses prévues pour l'année 2022 balancent avec les revenus prévus, si un poste de dépenses nécessite moins de fonds que ceux budgétés, la différence pourra être portée par résolution à un item déficitaire sans pour autant amender le budget.

POUR CE MOTIF,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Ève Darmana
 APPUYÉ par le conseiller Mathieu Séguin
 ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que les prévisions budgétaires de la Municipalité de La Minerve pour l'exercice financier 2022, telles que décrétées ci-haut, soient adoptées.

ADOPTÉE

(5.)
 2021.12.401

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

Il est PROPOSÉ par la conseillère Ève Darmana
 APPUYÉ par la conseillère Céline Dufour
 ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 comme suit :

ADMINISTRATION	2022	2023	2024	Financement
Agrandissement de l'hôtel de ville	400 000\$			Subvention
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Acquisition camions incendie, inventaire et équipements	342 000 \$			Emprunt
TRANSPORTS				
Broyeur à branches	40 000 \$			Fonds de roulement

Relocalisation d'une partie du chemin des Pionniers	50 000\$			Subvention et Fonds gravière et sablière
Chemin Pépin – pavage (3 km)	240 000\$			TECQ
Abri au garage municipal			200 000\$	Subvention/Emprunt
Dynamitage Isaac-Grégoire Sud		40 000\$		Subvention
Camion 10 roues			400 000 \$	Crédit-bail
Réfection chemin Grandes-Côtes (4.5 km)	1 000 000\$			AIRRL
Ponceaux Mulet + Rivière Preston	1 200 000\$			Subvention et surplus
Pavage chemin des Fondateurs (2 km)			400 000 \$	Subvention
HYGIÈNE DU MILIEU				
2 boîtes – camions à ordures			300 000 \$	Emprunt
URBANISME				
Aménagement stationnement et 4 coins	500 000 \$			Subvention et surplus
Kiosque postal	20 000 \$			Fonds de roulement
LOISIRS ET CULTURE				
Sentier vélos de montagne		25 000 \$		Fonds parcs et espaces verts
Aménagement d'une descente au Lac-aux-Castors	60 000\$			Fonds parcs et espaces verts
Aménagement au Parc des Sourires	36 000\$			Fonds parcs et espaces verts
Acquisition de la bibliothèque	300 000\$			Subvention et emprunt
Aménagement du bâtiment musée		25 000 \$		Subvention

ADOPTÉE

(6.) **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET**

(7.)
2021.12.402 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Mark D. Goldman
 APPUYÉ par la conseillère Darling Tremblay
 ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance soit levée à 19 h 32.

ADOPTÉE

Suzanne Sauriol
 Directrice générale et
 secrétaire-trésorière

Johnny Salera
 Maire

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées par le conseil municipal aux termes des résolutions adoptées dans ce procès-verbal.

Suzanne Sauriol
Directrice générale et secrétaire-trésorière